Gwad'Air
Surveillance de la qualité de l'air

MESURE EN SULFURE D'HYDROGÈNE (H_2S) ET EN AMMONIAC (NH_3) SUR 24H

Le 26 novembre 2026

PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

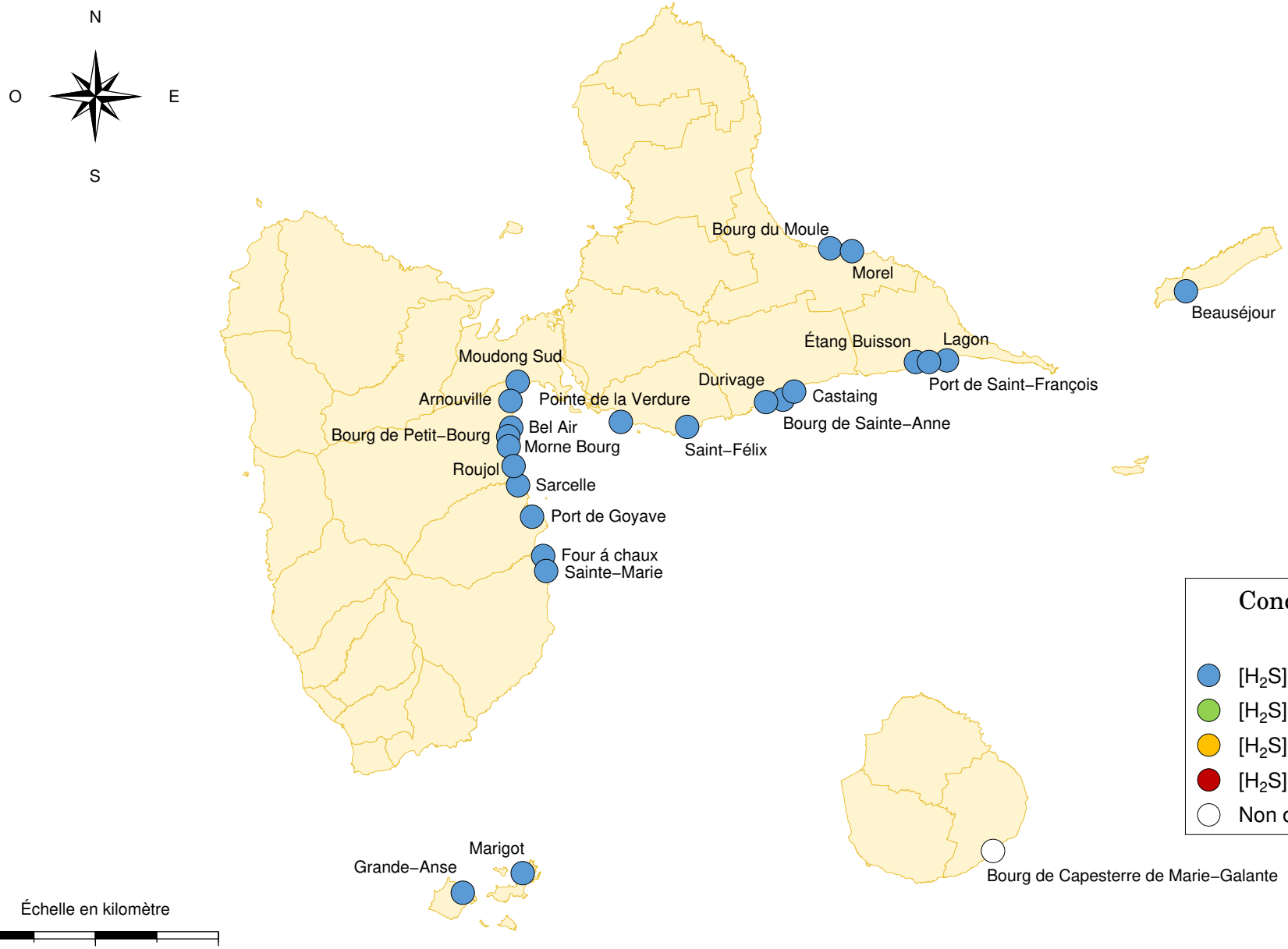

Gwad'Air
Surveillance de la qualité de l'air

Sem.	Date de début	Date de fin	Commune	Lieu	Conc. H_2S en ppm	Conc. NH_3 en ppm	Niveau d'alerte
48	25/11/2026 08:00	26/11/2026 08:00	Baie-Mahault	Moudong Sud	0.01	0.00	Situation normale
48	25/11/2026 08:00	26/11/2026 08:00	Capesterre-Belle-Eau	Four à chaux	0.00	0.00	Situation normale
48	25/11/2026 08:00	26/11/2026 08:00	Capesterre-Belle-Eau	Sainte-Marie	0.00	0.04	Situation normale
48	25/11/2026 08:00	26/11/2026 08:00	Capesterre-de-Marie-Galante	Bourg		0.00	
48	25/11/2026 08:00	26/11/2026 08:00	Gosier	Pte de la Verdure	0.01	0.04	Situation normale
48	25/11/2026 08:00	26/11/2026 08:00	Gosier	Saint-Félix	0.01	0.02	Situation normale
48	25/11/2026 08:00	26/11/2026 08:00	Goyave	Port	0.06	0.00	Situation normale
48	25/11/2026 08:00	26/11/2026 08:00	Goyave	Sarcelle	0.02	0.51	Situation normale
48	25/11/2026 08:00	26/11/2026 08:00	La Désirade	Beauséjour	0.00		Situation normale
48	25/11/2026 08:00	26/11/2026 08:00	Le Moule	Bourg	0.00	0.00	Situation normale
48	25/11/2026 08:00	26/11/2026 08:00	Le Moule	Morel	0.01	0.01	Situation normale
48	25/11/2026 08:00	26/11/2026 08:00	Petit-Bourg	Arnouville	0.01	0.00	Situation normale
48	25/11/2026 08:00	26/11/2026 08:00	Petit-Bourg	Bel-Air	0.00	0.00	Situation normale
48	25/11/2026 08:00	26/11/2026 08:00	Petit-Bourg	Bourg	0.00	0.15	Situation normale
48	25/11/2026 08:00	26/11/2026 08:00	Petit-Bourg	Morne Bourg	0.02		Situation normale
48	25/11/2026 08:00	26/11/2026 08:00	Petit-Bourg	Roujol	0.00		Situation normale
48	25/11/2026 08:00	26/11/2026 08:00	Sainte-Anne	Bourg	0.01	0.00	Situation normale
48	25/11/2026 08:00	26/11/2026 08:00	Sainte-Anne	Castaing	0.00	0.00	Situation normale
48	25/11/2026 08:00	26/11/2026 08:00	Sainte-Anne	Durivage	0.00		Situation normale
48	25/11/2026 08:00	26/11/2026 08:00	Saint-François	Etang Buisson	0.00	0.00	Situation normale
48	25/11/2026 08:00	26/11/2026 08:00	Saint-François	Lagon	0.02	0.00	Situation normale
48	25/11/2026 08:00	26/11/2026 08:00	Saint-François	Port	0.00	0.24	Situation normale
48	25/11/2026 08:00	26/11/2026 08:00	Terre-de-Bas	Grande-Anse	0.04	0.00	Situation normale
48	25/11/2026 08:00	26/11/2026 08:00	Terre-de-Haut	Marigot	0.01	0.01	Situation normale

Nous Contacter

Concentrations en H_2S et en NH_3 sur 24 heures	MESSAGES D'INFORMATION ET DE RECOMMANDATION
[H_2S] < 0,07 ppm et [NH_3] < 8,3 ppm	Sans effet sanitaire sur la période observée.
[H_2S] : 0,07 à 1 ppm et [NH_3] < 8,3 ppm	Se tenir informé de l'évolution du phénomène, particulièrement pour les personnes vulnérables*. Il est recommandé aux personnes vulnérables* de se tenir éloignées des zones de présence des algues en décomposition dès la perception des odeurs et d'éviter d'être sous le vent des émissions de gaz.
[H_2S] : 1 à 5 ppm et [NH_3] < 8,3 ppm	Pour la population générale, il est recommandé de se tenir éloigné des zones affectées par les échouages d'algues en décomposition. En cas de symptômes (yeux ou gorge qui piquent, larmoiements, maux de tête, difficulté respiratoire, toux, démangeaisons, vomissements, vertiges), s'adresser à son médecin ou pharmacien. Pour les personnes vulnérables*, il est recommandé de ne pas séjourner sous le vent des émissions des gaz et d'éviter l'exposition aux autres substances irritantes et/ou allergisantes (fumées de tabac…). En cas de symptômes (yeux ou gorge qui piquent, larmoiements, maux de tête, difficulté respiratoire, toux, démangeaisons, vomissements, vertiges), s'adresser à son médecin ou pharmacien.
[H_2S] > 5 ppm ou [NH_3] > 8,3 ppm	Il est fortement recommandé à l'ensemble de la population d'éviter l'accès aux zones à risque et de ne pas se placer sous le vent des émissions de gaz. En cas de symptômes (yeux ou gorge qui piquent, larmoiements, maux de tête, difficulté respiratoire, toux, démangeaisons, vomissements, vertiges), s'adresser à son médecin ou pharmacien.

** Sont définies comme vulnérables les personnes suivantes : nourrissons, jeunes enfants, femmes enceintes, personnes âgées, asthmatiques, personnes atteintes de maladies cardiovasculaires, d'insuffisance respiratoire ou de fortes allergies*